

Communiqué de presse

Éducation financière : Faut-il laisser les loups (de Wall Street) gérer la bergerie ?

Alors que s'achève la Semaine de l'éducation financière 2026 portée par [la Banque de France](#), l'Association des Professeurs de Sciences économiques et sociales (APSES) dénonce les conditions dans lesquelles cette « éducation financière » est organisée. Pour l'APSES, l'éducation économique représente un enjeu démocratique majeur. Il faut transmettre aux élèves et aux étudiant·es des connaissances qui permettent de mieux saisir les enjeux économiques, notamment le système financier et son instabilité, les politiques économiques et leurs conséquences, ou encore la gestion des risques à l'échelle individuelle comme à l'échelle collective.

Supports pédagogiques ou supports publicitaires ?

Le Ministère de l'éducation nationale promeut ces initiatives, dont les supports pédagogiques et événements sont financés par des banques et des entreprises privées directement impliquées dans le secteur financier. Les partenariats avec l'[Institut pour l'Éducation Financière du Public \(IEFP\)](#), [Melchior](#) (institut de l'entreprise), ou encore la [Fédération bancaire française](#) posent la question de l'indépendance réelle et de la neutralité de cette « éducation financière ». Ainsi, la [Société Générale](#) ou la [BNP Paribas](#) ou encore [France FinTech](#) sont libres d'organiser des « sensibilisations », notamment à l'occasion de cette « semaine ». Ce que nous ne pouvons accepter, c'est leur promotion par l'Éducation nationale à travers « Educfi » contrevenant à tout principe de neutralité.

Des « fiches pratiques » aux sites internet, ces dispositifs relèvent avant tout d'opérations commerciales : présence de logos, promotion de logiciels de gestion de comptes... Tout concourt à légitimer les services bancaires actuels (comptes, crédits, placements) auprès d'un jeune public représentant un potentiel de futurs clients particulièrement captifs. En revanche, nulle trace de sujets sensibles, comme les frais bancaires élevés ou l'exclusion bancaire, les conflits d'intérêts entre banques de détail et banques d'affaires, la spéculation ou encore le rôle des banques dans les crises. Ces fiches tendent à faire des choix individuels les seuls responsables des difficultés financières, sans interroger les fondements du système financier.

Pour un réel enseignement des questions économiques et financières

L'APSES critique donc vivement les modalités de déploiement de la stratégie nationale d'Éducation financière. Les questions financières et budgétaires, séparées des analyses économiques, ne peuvent pas faire l'objet d'un simple dispositif « d'éducation à », mais relèvent d'une véritable discipline d'enseignement, par des enseignant·es qui disposent des qualifications disciplinaires nécessaires et dans des conditions permettant un enseignement de qualité.

Constatant que la mise en œuvre du « Passeport EducFi » ne répond à aucune de ces exigences, l'APSES demande l'abrogation de ce dispositif superficiel en l'état et aux objectifs contestables.

Contacts presse :

Emmanuelle Caley, co-présidente : emmanuelle.caley@apses.org – 06 03 22 87 18

Benjamin Quennesson, co-président : benjamin.quennesson@apses.org – 06 70 09 95 95

Amandine Oullion, co-secrétaire générale : amandine.oullion@apses.org – 06 75 63 17 29

Raphaëlle Marx, co-secrétaire générale : raphaelle.marx@gmail.com - 06 25 50 66 03

Lucile Girollet, co-secrétaire générale : lucile.girollet@gmail.com – 06 86 12 56 35

Kevin Hédé, co-secrétaire général : kevin.hede@apses.org – 06 50 57 81 02